

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS****SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2012 À 18 HEURES 30**

N° 3 - 153 / 2012 : PARC TECHNOLOGIQUE ALBI-INNOPROD : VENTE DE PARCELLES A LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TARN

L'An Deux Mille Douze, le 2 octobre 2012

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 octobre 2012 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Jacques LASSERRE

Secrétaire : madame Maryse BERTRAND

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Monique HUBERT, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Françoise LARROQUE, Jean ESQUERRÉ, Bernard GILABERT, Alain LONG, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, Eliane CARLES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Jean MAURIES.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, William NION, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBAREDE, Françoise LESCURE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Jean-Charles BALARDY, Anne ROUMEGAS-PORCHE, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 36**Votants (titulaires, suppléants votants) : 31**

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 OCTOBRE 2012**N° 3 - 153 / 2012 : PARC TECHNOLOGIQUE ALBI-INNOPROD : VENTE DE PARCELLES A LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TARN**

Pilote : développement économique

Autres services concernés : Direction générale des services
Finances et budget

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Le parc technopolitain Albi InnoProd a été aménagé par l'agglomération pour accueillir des entreprises, des laboratoires et des entités d'enseignement supérieur. La vocation technopolitaine donnant toute sa place aux entreprises de base innovante, l'agglomération a construit l'hôtel d'entreprises, pôle tertiaire d'hébergement et de services aux entreprises d'ingénierie et autres bureaux d'études.

En complément, la nécessité de disposer d'une structure d'accueil pour les entreprises innovantes ayant une activité de production s'est fait jour. Un travail de précommercialisation mené conjointement entre les services de l'agglomération et ceux de la CCI du Tarn auprès des entreprises locales et régionales ayant pu aboutir, la CCI souhaite maintenant engager l'opération immobilière de construction d'un hôtel d'activités sur le parc technopolitain. Cet hôtel d'activités sera composé d'ateliers, de bureaux et d'espaces mutualisables pour une surface totale estimée autour de 1 500m².

Dans le même temps, la chambre de commerce a émis le souhait de pouvoir disposer sur Albi InnoProd d'une parcelle destinée à accueillir les formations qu'elle dispense à l'attention des chefs d'entreprises. Dans une logique de regroupement d'activités connexes, ce terrain pourrait également accueillir la future école de gestion et de commerce (EGC), actuellement en gestation.

Les négociations menées entre la chambre et l'agglomération ont permis d'aboutir à un accord, accord confirmé par un courrier du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie en date du 28 septembre. Il prévoit la vente de trois parcelles, aux conditions tarifaires prévues dans la délibération communautaire du 10 avril 2012:

- la vente des parcelles I9+I10, pour une surface estimée à 4060m² avant arpentage, au tarif de 35€ ; cette parcelle aura vocation à abriter l'hôtel d'activités dont la construction a vocation à démarrer courant 2013 ;
- la vente de la parcelle I11, d'une surface estimée à 2694m² et attenante aux deux premières, au tarif de 70€, et à des fins de construction d'un (ou plusieurs) bâtiment(s) tertiaire(s) dédié(s) à la formation.

Les terrains I9 et I10 sont situés sur l'emprise des parcelles cadastrées HY9 et HY10 tandis que le terrain I11 est, lui, à cheval sur les parcelles cadastrées HY10, HY11 et HY12.

Le prix de vente des terrains est fixé à la somme totale de 330 946 €, TVA sur marge en sus.

Considérant l'intérêt pour la technopole de se doter de structures d'accueil des entreprises innovantes et d'établissements d'enseignement supérieur, je vous propose :

- D'approuver la vente à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn des parcelles I9 et I10 à des fins de réalisation d'un hôtel d'activités ;

- D'approuver la vente à cette même Chambre de Commerce et d'Industrie de la parcelle I11, en vue de la construction d'un ou plusieurs bâtiments destinés à abriter des structures de formation supérieure.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil communautaire en date du 10 avril 2012 établissant les principes tarifaires de cession du foncier,

VU le courrier du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn en date du 28 septembre 2012,

CONSIDÉRANT l'intérêt, au regard de sa compétence en développement économique, pour l'économie du territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois de se doter de structures d'accueil d'entreprises et d'établissements de formation supérieure en rapport avec la vocation technopolitaine du parc Albi InnoProd,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la vente des trois parcelles I9, I10 et I1, pour une surface globale estimée à 6754m² avant arpentage, à des fins de réalisation d'un hôtel d'activités et d'un ou plusieurs centres de formation supérieure.

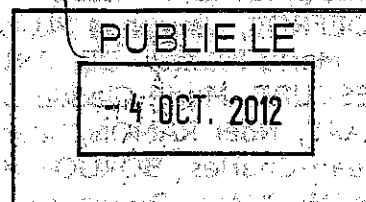
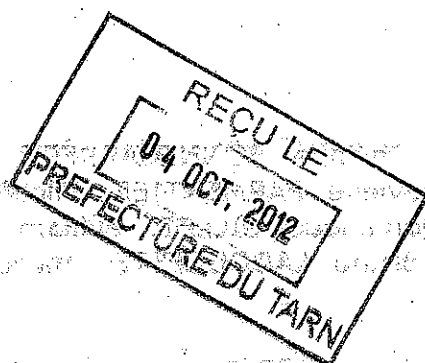
APPROUVE le montant de la cession fixé à 330 946 €, TVA sur marge en sus.

AUTORISE monsieur le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou Madame la vice-présidente déléguée à l'enseignement supérieur, la recherche et la technopole, à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes y afférents.

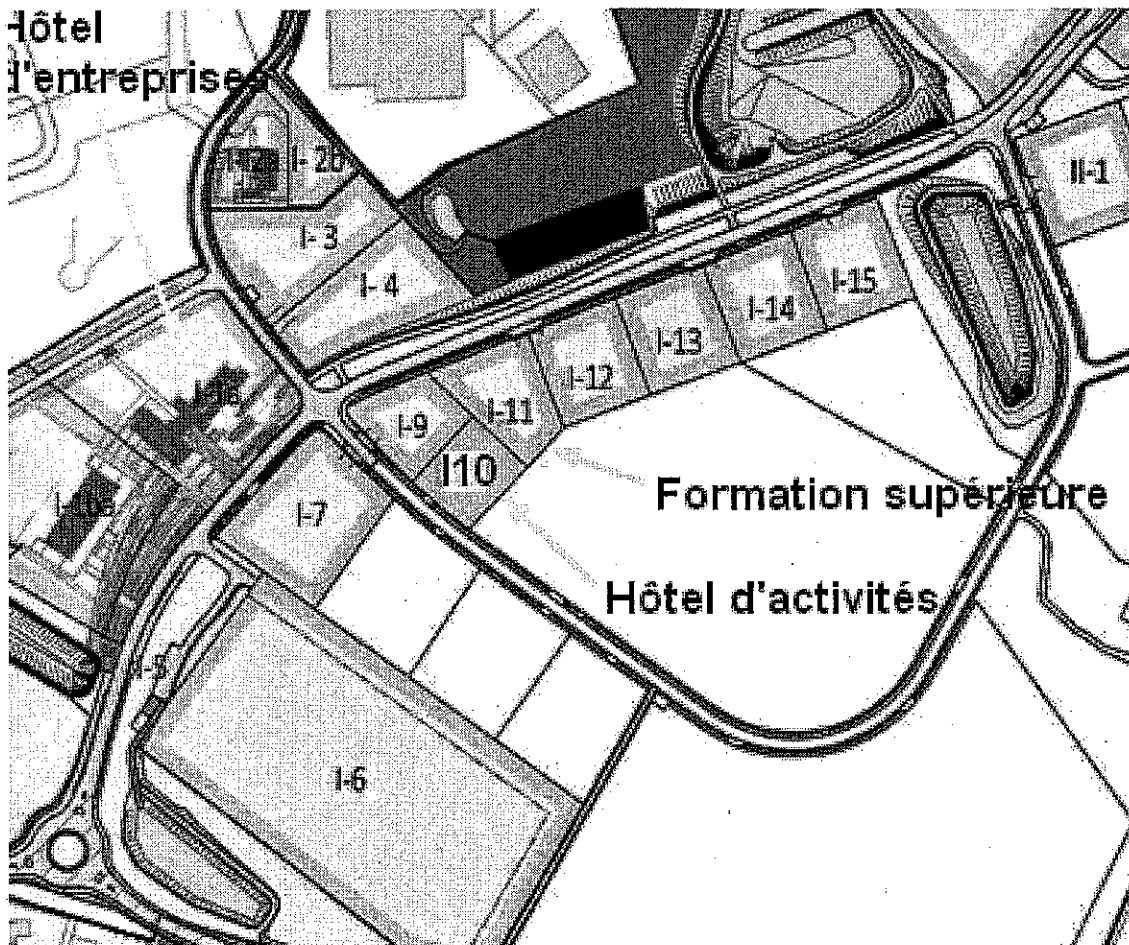
Pour extrait conforme,
Fait le 2 octobre 2012,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE



ANNEXE : IMPLANTATION DES PARCELLES SUR LE PARC TECHNOLOGIQUE



REÇU LE
04 OCT. 2012
PRÉFECTURE DU TARN

PUBLIE LE
- 4 OCT. 2012